

L'évolution de la précarité de l'emploi selon l'âge

1er juillet 2021



Le taux d'emploi précaire [1] des 15-24 ans qui travaillent est passé de 17,3 % à 52,6 % entre 1982 et 2020, selon l'Insee. Les jeunes sont bien plus touchés que les autres classes d'âge, même si la précarité de l'emploi a augmenté pour tous. Le taux est passé de 3 % à 10,4 % chez les 25-49 ans et de 2,3 % à 5,6 % chez les plus de 50 ans sur la même période. Certes, les actifs âgés de moins de 25 ans sont beaucoup moins nombreux que la large tranche des 25-49 ans. Mais, à eux seuls, les très jeunes actifs représentent un tiers de l'effectif des salariés en contrat précaire.

La précarisation de l'emploi des jeunes a été particulièrement forte entre le début des années 1980 et celui des années 2000. Le taux de précarité des 15-24 ans atteint déjà 47,4 % en 2000. Jusqu'à la crise financière de 2008, ce taux semblait stabilisé. Entre 2008 et 2016, il est reparti à la hausse jusqu'à dépasser les 50 %. Depuis, il stagne autour de 53 %.

En comparaison, les autres catégories d'âge ont été relativement épargnées par la tendance à la hausse de la précarité depuis trente ans. Une partie de l'augmentation pour les jeunes s'explique, il est

vrai, par l'apprentissage : la part des apprentis dans l'emploi des jeunes est passée de 4,4 % à 19,4 % entre 1982 et 2020 selon l'Insee. Néanmoins, pour les jeunes peu qualifiés, l'emploi précaire est devenu un sas quasi-obligatoire d'entrée dans l'emploi, dans lequel une partie reste enfermée un grand nombre d'années.

La crise liée à la Covid-19 a fait dans un premier temps diminuer le taux d'emploi précaire du fait de l'arrêt de missions d'intérim et des CDD. Mais celui-ci devrait remonter à nouveau en 2021, sans doute en franchissant de nouveaux sommets du fait de l'incertitude de l'économie.

Photo / CC BY SA Technoway Wikimedia

[1]Le taux d'emploi précaire correspond à la part d'emplois en intérim, en contrat à durée déterminée (CDD) et en apprentissage, rapportée à l'emploi total. L'apprentissage est un contrat précaire, mais assorti d'une formation, ce qui le distingue du CDD et de l'intérim.

- Emplacement :

[Accueil](#) > [Âges et générations](#) >

- Adresse de cet article : <https://www.jeunes.inegalites.fr/L-evolution-de-la-precarite-de-l-emploi-selon-l-age>